



Le marqueur « démocratie » dans les discours sur le développement en Afrique

KOUAME Kan Frédéric

Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire

kfkouame@yahoo.fr

Résumé : Le terme marqueur renvoie à l'indication perceptible d'opérations mentales. Ainsi, toutes les unités linguistiques envisagées du point de vue lexical et grammatical sont des marqueurs. Etudier le marqueur « démocratie », dans le discours en Afrique, c'est décrire son cheminement dans l'espace-temps énonciatif africain. Une telle démarche implique le repérage d'un ensemble d'opérations prédicatives par rapport aux paramètres subjectifs et spatio-temporels. Le marqueur « démocratie » a une place privilégiée dans le discours sur le développement qu'il convient d'étudier afin de cerner sa pertinence notionnelle et situationnelle.

Mots-clés : marqueur, démocratie, représentation, notionnelle, situationnelle.

The « democracy » marker in discourses on development in Africa

Abstract : The term marker refers to the perceptible indication of mental operations. Thus, all linguistic units considered from a lexical and grammatical point of view are markers. Studying the democracy marker in discourses in Africa means describing its progress in African enunciative space-time. Such an approach involves identifying in relation to subjective and spatio-temporal parameters. The democracy marker has a privileged place in political discourse which must be studied in order to identify its notional and situational relevance.

Keywords : marker, democracy, representation, notional, situational

Introduction

Le maître-mot de la politique internationale est la démocratie. En Afrique, l'urgence d'acter le développement va de pair avec la réalisation de l'idéal démocratique comme l'ultime devoir des gouvernants envers leurs peuples. L'omniprésence de ce mot, qui comme un refrain des constructions énonciatives qui forment la trame de tout discours sur le bien-être des peuples, donne matière à réflexion. Aussi, avons-nous manifesté l'intérêt pour une étude du cheminement prosodico-syntactico-sémantico-pragmatique (Culioli 2002, P.29) qui dévoile les opérations prédicatives et énonciatives dont « démocratie » est le marqueur. Les préoccupations auxquelles nous tenterons de répondre sont les suivantes :

L'argument démocratique ne tend-il pas à imposer un formalisme discursif au détriment de l'expression des convictions individuelles qui seraient gage de subjectivité et donc de liberté ? La récurrence du marqueur démocratie dans les discours politiques suffit-elle pour en faire le facteur fondamental du développement de l'Afrique ?

Selon Jean Dubois et al., (2012, p.295) on appelle marqueurs (structurels) les morphèmes grammaticaux (affixes, désinences, prépositions, ordre des mots, etc.) qui indiquent la structure syntaxique d'une phrase, par opposition aux morphèmes lexicaux. Ils distinguent par ailleurs les marqueurs syntaxiques et les marqueurs sémantiques : les premiers sont des catégories grammaticales (nom, masculin, etc.), les seconds sont des catégories sémantiques ([objet physique], [animé], [humain], etc.). Pour Culioli (1986, T.1 p.129), le marqueur renvoie à des opérations de représentation situées à trois niveaux :

« Si l'on part du principe théorique, exposé ailleurs, qu'il existe trois niveaux de représentation (niveau I, langage [notions ; opérations] ; niveau II, langues [agencements de marqueurs] ; niveau III, métalinguistique), on posera que les unités de niveau II sont des marqueurs d'opérations de niveau I (niveau auquel nous n'avons pas accès, autrement que par ces traces que sont les marqueurs). Le travail métalinguistique consistera à reconstruire les opérations et les chaînes d'opérations dont telle forme empirique est le marqueur. »

À travers cette pensée, le linguiste décrit le processus mental en indiquant les différents niveaux et leurs rôles dans la construction du sens qui commence avec les notions qu'il présente comme suit :

« Les notions sont des représentations inaccessibles en tant que telles, mais que nous appréhendons à travers ces traces matérielles que sont les textes [...] Ces traces textuelles nous fournissent le second niveau [...], donc des représentations de niveau II ; celles-ci peuvent être décrites comme des agencements de marqueurs, où agencement indique que l'on n'a pas affaire à des formes quelconques (il existe des règles de bonne formation), tandis que le terme marqueur renvoie à l'indication perceptible d'opérations mentales, qui font passer du niveau I, dont nous n'avons que la trace, au niveau II qui est précisément le lieu où s'agencent les traces sous forme d'énoncés. » Culioli (1993, T.2 p.162)

Nous pouvons comprendre que le concept de marqueur exclut toute séparation radicale entre lexique et grammaire. Il n'existe pas de lexique qui ne comporte pas de propriétés formelles d'ordre grammaticale sans composante lexicale, de même qu'il n'existe pas de lexique qui ne comporte pas de propriétés formelles d'ordre grammatical. Bref, toute grammaire est grammaire lexicale. Culioli (2002, p.163)

Une telle réflexion qui met en avant le lien nécessaire entre lexique et grammaire fait écho, au regard de la tradition linguistique, à la théorie du lexique-grammaire. A ce sujet, Michel De Giola (2015, p.299), réagissant aux limites de la grammaire traditionnelle et de la grammaire générative dans la description de phénomènes comme la sélection ou le figement syntaxique, écrit :

« Nous nécessitons donc d'une nouvelle grammaire, qui analyse les différentes structures syntaxiques des phrases simples et qui les classe ; la syntaxe, c'est-à-dire le fonctionnement d'une langue, et la grammaire, c'est-à-dire une théorie générale

sur le fonctionnement de la langue, intégrée au lexique, c'est-à-dire les entrées de la même langue ; un lexique-grammaire. »

L'articulation du lexique-grammaire aux paramètres énonciatifs permet d'appréhender un énoncé comme le produit de l'instanciation d'un schéma de lexis impliquant nécessairement trois types de relations : les relations primitives, les relations prédicatives et les relations énonciatives qui concourent à cerner les structures énonciatives dans lesquelles émergent le marqueur démocratie.

Ce travail décrit la structure énonciative et prédicative du marqueur « démocratie » à travers le schéma d'axiome d'énoncé afin de comprendre comment la récurrence du terme démocratie permet de construire la subjectivité, la régulation intersubjective et la formalisation du discours politique de sorte à assurer la valuation du développement.

Pour mener à bien cette étude, nous avons un corpus constitué d'articles de presse référencés dans la bibliographie. Le choix de ces textes repose sur le fait qu'ils sont produits par des spécialistes qui ont une très grande maîtrise des questions liées à la démocratie.

1. Le marqueur démocratie

1.1. Les opérations prédicatives

Le marqueur « *démocratie* » sera analysé dans la présente étude comme un représentant d'opérations langagières. Il passera par les opérations prédicatives qui sont d'ordre syntaxique et sémantique avant d'être introduit dans les opérations énonciatives reposant sur un système de repérage ayant pour paramètres le sujet (S) et l'espace-temps (T). En effet, les relations sémantiques et syntaxiques construisent les relations prédicatives qui sont toujours dans une relation de repérage par rapport à un repère. Culioli (2000, p.130) Ainsi, au sujet des relations prédicatives, il écrit :

« Soit d'un côté, une relation primitive spécifiée par un prédicat, et d'autre part un schéma dit schéma de lexis. Ce dernier est noté : $\langle \xi_0 \xi_1 \pi \rangle$, où ξ_0 et ξ_1 sont des variables d'arguments et π une variable d'opérateur de prédication. A partir de la relation primitive et du schéma, on construira le prédicat et les arguments, en distinguant un premier argument (d'ordre 0) et un deuxième argument (d'ordre 1). Ainsi une lexis résulte de l'instanciation d'un schéma par des termes eux-mêmes construits à partir de notions. » Culioli (1982, T.2 p.100)

L'auteur décrit, ci-dessus, de manière précise la construction d'une relation prédicative qu'il appelle aussi une lexis, terme qui englobe le mode de production de syntagmes et de phrases qui relèvent des opérations prédicatives.

Par ailleurs, afin de mieux comprendre la forme explicative d'une opération prédicative dans l'étude d'un marqueur, nous pouvons prendre appui

sur le lexique grammair de Maurice Gross qui est pertinent pour étudier la rection verbal et l'ensemble des contraintes combinatoires de la langue.

En effet, les entrées du lexique ne sont pas des mots, mais des phrases simples. Dans un dictionnaire, il n'est pas possible de donner le sens d'un mot sans utiliser une phrase, ni de contraster des emplois différents d'un même mot sans le placer dans une phrase. En fait, la présentation par mots des dictionnaires n'est justifiée que par la commodité des recherches d'information, c'est une contrainte de représentation au même titre que l'ordre alphabétique. Une stricte adhésion au principe a des conséquences importantes sur la structure de la grammaire ; au demeurant, nous ne séparons pas cette dernière du lexique. Gross (1981, p.48)

Selon le glossaire de terminologie de la Théorie des opérations énonciatives de Jean Chuquet et ali., (feglossary.sil.org.fr) un marqueur peut correspondre à un morphème, à une périphrase, à un schéma syntaxique, etc. Une telle affirmation ouvre la voie à une étude du marqueur « démocratie » suivant l'approche définitionnelle de Jean Dubois et al., (2012, p.295) qui spécifie :

- Marqueur (structurels) regroupé en morphèmes grammaticaux (affixes, désinences, prépositions, ordre des mots, etc.) et en morphèmes lexicaux.
- Marqueurs syntaxiques et les marqueurs sémantiques : les premiers sont des catégories grammaticales (nom, masculin, etc.), les seconds sont des catégories sémantiques ([objet physique], [animé], [humain], etc.).

Les points ci-dessus déterminent un programme applicable à l'étude de tout marqueur, dont le marqueur démocratie.

1.2. *Démocratie, un polymarqueur*

Dans cette section, l'étude du marqueur démocratie est envisagée comme un polymarqueur en ce sens qu'il est formé à partir d'un ensemble de marqueurs lexicaux et grammaticaux ; de marqueurs syntaxiques et sémantiques.

En effet, une étude rigoureuse suivant les spécifications présentées par Jean Dubois et al., permet de construire la représentation notionnelle du marqueur « démocratie » qui est purement abstraite et ayant la catégorie sémantique spécifique. Ainsi, tout sujet ayant les traits sémantiques ([+animé], [+humain]) peut se donner une représentation de la démocratie en partant uniquement de l'étude des marqueurs structurels, syntaxiques et sémantiques. La démocratie est alors une vue de l'esprit saisie comme une quelconque unité linguistique. En partant de la représentation notionnelle avec des propriétés physioculutrelles, il devient possible de générer la classe des occurrences qui

structurent la démocratie tant au niveau des morphèmes qui la composent qu'au niveau de la classe des unités linguistiques qui font partie de son champ lexical.

- Le marqueur démocratie et ses marqueurs grammaticaux :

L'étude des marqueurs grammaticaux permet de comprendre le principe dérivationnel auquel est soumis le marqueur démocratie. Suivant le grand Larousse illustré de 2020, il convient de donner la primauté à l'étude de l'unité de la classe des occurrences de démocratie qui est démocrate. En effet, démocrate est formé par la préfixation « démo- » du grec « dêmos qui signifie peuple » et « -crate » du grec « kratos signifiant pouvoir », ce qui permet de construire les traits sémantiques [+peuple], [+pouvoir].

En partant de cette base dérivationnelle canonique, il devient possible de créer les unités lexicales comme démocratie, démocratique par infixation et démocratiquement par suffixation. Ce qui donne :

Infixations à partir de démocratie : démocrate-*i-e* ; démocrate-*iqu-e*

Suffixation à partir de démocratique : démocratique-*ment*

Les traits sémantiques **[+humain]**, **[+peuple]**, **[+pouvoir]** peuvent servir de principe de valuation de systèmes de gouvernance. Ils seraient alors un meilleur argument pour éprouver la démocratie elle-même afin s'assurer qu'elle reste conforme à ses principes sans les violer.

- Traits sémantiques [+humain], [+peuple], [+pouvoir] et désignation de systèmes de gouvernance

Dans la rhétorique politique, il est courant d'opposer les systèmes de gouvernance. Nous pouvons dégager les traits sémantiques qui fondent leurs oppositions. Ainsi, les systèmes monarchiques « du grec monos qui signifie seul et de arkhê signifiant commandement », désignent un pouvoir détenu par un seul individu. Les traits sémantiques sont **[+humain]**, **[+seul]**, **[+pouvoir]**.

Quant aux systèmes oligarchiques « du grec oligos qui signifie peu nombreux et de arkhê signifiant commandement », ils renvoient à un pouvoir détenu par un groupe restreint d'individus. Ses traits sémantiques sont **[+humain]**, **[+peu]**, **[+pouvoir]**.

Il est important de souligner la synonymie entre « pouvoir » et « commandement » dans ces différentes définitions de démocratie, monarchie et oligarchie. A ce niveau de notre analyse, notre préoccupation est la suivante : les traits sémantiques caractéristiques des différents types d'organisations politiques trouvent-ils une application effective dans l'exercice du pouvoir ?

Pour y répondre, proposons une structuration du domaine notionnel des organisations politiques. En effet, si par principe les Nations Unies privilégient

la démocratie et travaillent à son installation à travers le monde, alors elle devient l'occurrence type des systèmes politiques et donc constitue le centre du domaine notionnel. La monarchie et l'oligarchie se situent par conséquent à l'extérieur du domaine. Nous pouvons en donner le schéma suivant :

ZONE INTERIEURE	ZONE FRONTIERE	ZONE EXTERIEURE
[+humain],[+peuple], [+pouvoir]		[+humain], [+seul], [+pouvoir] [+humain], [+peu], [+pouvoir]
Politique Développement Liberté Justice Egalité Paix Sécurité		Politique Développement Liberté Justice Egalité Paix Sécurité

En considérant que les principes démocratiques ne sont pas interchangeables avec les principes monarchiques et oligarchiques, il devient évident que nous ne trouvons rien qui soit sur la zone frontière du domaine notionnelle de la rhétorique politique.

Suivant la représentation topologique du domaine notionnel propre à la TOPE, nous pouvons analyser sept domaines d'application des principes de gouvernance tels que : Politique, Développement, Liberté, Justice, Egalité, Paix, Sécurité qui renvoient à la classe des occurrences lexicales de la représentation notionnelle de la démocratie.

D'un point de vue notionnel, il ressort que les traits sémantiques de la démocratie lui donnent la représentation la plus bénéfique pour le peuple. Quant à la monarchie et l'oligarchie, les traits sémantiques attestent qu'elles sont les systèmes de gouvernement les moins bénéfiques pour le peuple.

Il convient toutefois de noter la différence entre la représentation notionnelle et la représentation énonciative. En effet, la représentation notionnelle repose sur la détermination du principe définitoire de l'unité linguistique étudiée. Dans le cadre spécifique de la présente étude, elle décrit les traits caractéristiques des systèmes politiques suivants : « être-démocratie », « être-monarchie » et « être-oligarchie ». Quant à la représentation énonciative, elle renvoie à la construction d'une relation prédicative située c'est-à-dire une relation prédicative paramétrée par un système de repérage subjectif et spatio-temporel. Le lien entre représentations notionnelles et énonciatives est clairement exposé par Jean-Pierre Desclés lorsqu'il synthétise les deux groupes d'opérations

(prédicatives et énonciatives) sous la forme du schéma d'axiome d'énoncé qui est lui-même une représentation métalinguistique : $\langle\langle \xi_0, \pi, \xi_1 \rangle \in \text{Sit. (S, T)} \rangle\rangle$.

La primauté accordée au terme de « représentation » apparaît très nettement dans la TOPE lorsque ce schéma d'axiome d'énoncé articule les trois niveaux de représentation existant dans toute étude linguistique.

En effet, représenter c'est construire du sens et la sémantique s'occupe de représentations notionnelles, puis des interactions entre les marqueurs à l'intérieur d'agencements qui eux-mêmes interagissent. Et d'un autre côté, la syntaxe, elle étudie les agencements de marqueurs dans leur matérialité. Culioli (2002, p.32) Quant au sens énonciatif, comme mentionné plus haut, il est construit dans un système de repérage énonciatif déterminé par le sujet et l'espace-temps.

Au sujet de la métalangue, son importance est soulignée par Antoine Culioli (1987, p.115) en ses termes :

« Travailler à la construction d'un système de représentation métalinguistique qui permette de décrire (représenter grâce à un système de réécriture) et de calculer, c'est se poser nécessairement la question de l'abstraction à partir d'observations, de la régularité et de l'homogénéité, ainsi que du caractère stable, fini, fermé du discours métalinguistique que l'on construit et que l'on tient. »

Avec un objectif aussi clairement affiché dans la citation ci-dessus, il est aisé de comprendre l'importance du schéma d'axiome d'énoncé élaboré par J.P Desclés dans la combinatoire des unités linguistiques ainsi que la construction situationnelle de leurs significations. Notre analyse portant sur la démocratie en Afrique, nous tenterons de décrire les opérations énonciatives permettant de vérifier les principes de bon fonctionnement qui structurent l'intérieur et l'extérieur du domaine. Elles constitueront les substrats nécessaires à la compréhension de la régulation intersubjective relative aux sept domaines (Politique, Développement, Liberté, Justice, Égalité, Paix, Sécurité) qui servent d'illustration dans la compréhension du fonctionnement situationnel des systèmes d'organisation étudiés.

1.2. Les opérations énonciatives sur le marqueur démocratie

- Repérage du marqueur démocratie

Nous abordons l'opération fondamentale de repérage dans la TOPE qui a trait à la problématique de l'occurrence en ce sens que l'on distingue deux types d'occurrences : les occurrences phénoménales et les occurrences linguistiques (et métalinguistiques). Culioli (2000, p.55)

Dans la section précédente, nous avons abordé les occurrences linguistiques du marqueur démocratie afin de saisir son mode combinatoire et le sémantisme qui lui est inhérent. Dans celle-ci, l'essentiel de notre investigation

portera sur les occurrences phénoménales qui permettent de rendre compte du marqueur démocratie. A ce sujet Culioli (2000, p.56) écrit :

« Les occurrences phénoménales nous ramènent au domaine de la manipulation qui est liée à l'évolution et à l'apprentissage et construit des systèmes complexes de représentation intra-culturelles de phénomènes. Cela signifie qu'il faut nécessairement se poser le problème de la relation : il y a toujours, avec les occurrences une spécification qu'on peut appeler « hic et nunc » mais qui est beaucoup plus spatio-temporelle au sens où il y a détermination c'est-à-dire repérage par rapport à un système de coordonnées organisé de manière très variable au sens où un observateur extérieur pourrait, à l'aide d'indices, ordonner les occurrences soit successivement soit de façon concomitante. »

A ce niveau de notre analyse, le sémantisme du marqueur démocratie est construit à partir d'expériences pratiques issues de l'apprentissage à l'intérieur d'espaces culturels spécifiques. Cela suppose que tout personne ayant le sens de l'observation peut décrire la somme des événements successifs à partir desquels il devient possible de dire que la démocratie existe. Nous posons la possibilité de cette existence de la démocratie dans le cadre spatio-temporel de l'Afrique suivant ses considérations culturelles. C'est ce principe qui fonde le repérage comme le souligne ci-bien le linguiste en ces termes :

« L'observation minutieuse de langues variées et la théorisation de phénomènes en apparence éloignés, m'a amené à poser une relation fondamentale appelée : relation de repérage, construite par l'opération élémentaire primitive dite opération de repérage. Le concept de repérage est lié au concept de localisation relative et à celui de détermination. Dire que x est repéré par rapport à y signifie que x est localisé (au sens strict du terme) situé par rapport à y, que ce dernier, qui sert de repère (point de référence) soit lui-même repéré par rapport à un autre repère, ou à un repère origine ou qu'il soit lui-même origine. » Culioli (1982, T.2 p.97)

Ce qui convient de retenir dans cette pensée, c'est que la problématique qui fonde le repérage va au-delà d'une langue spécifique à partir du moment où il prend appui sur l'existence factuelle des phénomènes que nous pouvons désigner comme démocratiques. L'auteur parle ici donc de la valeur d'un objet c'est-à-dire un phénomène du monde empirique. À travers l'opération de repérage, il s'agit de reconnaître la valeur référentielle des constructions énonciatives qui ont cours dans la rhétorique politique en Afrique. Ce champ spécifique de la politique offre une parfaite illustration de la pensée linguistique suivante : « Lorsque, à l'intérieur d'un système de référence un terme x est repéré par rapport à un terme y, l'opération fournit à x une valeur référentielle (détermination d'une propriété) qu'il ne possédait pas auparavant » Culioli (1982, T.2 p.97)

Cette pensée suppose qu'une unité linguistique non repérée par une situation empirique n'a pas de valeur, il est donc un vain mot. A ce sujet, et bien

plus encore que notre réflexion porte sur des considérations d'ordre politique, il convient de citer Felix Houphouët Boigny qui dit : « La paix n'est pas un vain mot, c'est un comportement. » De cette pensée, il ressort une argumentation linguistique pertinente permettant de comprendre plus aisément le système de repérage subjectif et spatio-temporel d'Antoine Culioli selon lequel sans le rapport nécessaire entre occurrences linguistiques et occurrences phénoménales, les unités linguistiques restent de vaines réalisations phoniques.

C'est donc dans le fait social que toute réalisation phonique trouve sa référenciation. Ce dernier terme qui constitue une opération énonciative fondamentale dans la TOPE prend sa place dans le triptyque : production, reconnaissance, référenciation.

Que dirons-nous du marqueur démocratie dans une référenciation par rapport à l'espace-temps politique africain ? Pour une meilleure illustration du rapport entre occurrences linguistiques et occurrences phénoménales, n'est-il pas possible de dire à la suite de Felix Houphouët Boigny que : « La démocratie n'est pas un vain mot, c'est un comportement ? »

La vacuité du mot reposerait sur l'inadéquation entre les traits sémantiques typiques des occurrences linguistiques relatives à la démocratie et les événements de l'espace-temps politiques africains. Cette pensée nous permet d'aborder de plein pied les représentations de la démocratie par les figures politiques africaines de premier plan comme Patrice Lumumba, Thomas Sankara, Nelson Mandela, ainsi que la nouvelle génération de leaders politico-militaires des états du sahel. Ces derniers qui en luttant contre le djihadisme dans leur pays font éminemment figure de porteurs d'espoir et de salut pour leurs peuples qui fait face à une profonde contradiction. En effet, les champions mondiaux de la démocratie sont accusés à tort ou raison d'être les parrains d'un système tentaculaire d'exploitation du continent africain en général et du sahel en particulier. C'est dans ce contexte africain que nous nous proposons de réfléchir aux sphères de comportements tels que : Politique, Développement, Liberté, Justice, Égalité, Paix, Sécurité.

- Production, reconnaissance et référenciation du marqueur démocratie en Afrique

Si les traits sémantiques [**+humain**], [**+peuple**], [**+pouvoir**] déterminent les propriétés universelles de toute représentation notionnelle « *être-P* c'est-à-dire *être-démocratie* », comment peut-il exister une représentation référentielle du marqueur démocratie qui soit spécifiquement africaine ? Quels en seraient alors les traits sémantiques ?

Pour répondre à ces interrogations, nous analysons quelques événements de la politique africaine de 1960 à 2023 à travers quelques énoncés. Et nous retiendrons d'entrée de jeu, l'énoncé suivant :

« L'expérience démontre que dans nos territoires africains, l'opposition que certains éléments créent au nom de la démocratie, n'est pas souvent inspirée par le souci du bien général ; la recherche de la gloriole et des intérêts personnels en est le principal, si pas l'unique mobile. [...] Nous avons au contraire, le respect des personnes et le sens du bien d'autrui. Notre seule détermination -et nous voudrions que l'on nous comprenne -est d'extirper le colonialisme et l'impérialisme de l'Afrique. Nous avons longtemps souffert et nous voulons respirer aujourd'hui l'air de la liberté. Le Créateur nous a donné cette portion de la terre qu'est le continent africain ; elle nous appartient et nous en sommes les seuls maîtres. C'est notre droit de faire de ce continent un continent de la justice, du droit et de la paix. [...] L'Occident doit libérer l'Afrique le plus rapidement possible. L'Occident doit faire aujourd'hui son examen de conscience et reconnaître à chaque territoire colonisé son droit à la liberté et à la dignité [...] Nous ne voulons pas nous séparer de l'Occident, car nous savons bien qu'aucun peuple au monde ne peut se suffire à lui-même. Nous sommes partisans de l'amitié entre les races, mais l'Occident doit répondre à notre appel. Les occidentaux doivent comprendre que l'amitié n'est pas possible dans les rapports de sujétion et de subordination. Le monopole des races est terminé. » (Perspective Monde, 11/08/2023)

Dans cet extrait textuel, nous avons une description du marqueur « démocratie » en Afrique suivant trois positionnements. D'abord, celui du pouvoir du premier ministre Patrice Lumumba, ensuite celui de l'opposition politique en Afrique et enfin la posture adoptée par le pouvoir impérialiste. En partant des descriptions faites dans ce texte, nous pouvons attribuer à chacune de ces entités politiques différents traits sémantiques.

- Classe des occurrences du marqueur « démocratie » et les traits sémantiques correspondants :

Suivant le texte ci-dessus, les occurrences lexicales caractéristiques de l'approche de la démocratie sont les suivantes : *le respect des personnes et le sens du bien d'autrui, la liberté, la justice, le droit, la paix, l'égalité, les africains les seuls maîtres de l'Afrique.*

La classe des occurrences ci-dessus correspondent aux traits sémantiques de la démocratie identifiés initialement sous la forme : **[+humain], [+peuple], [+pouvoir].**

Une telle correspondance entre l'approche lumumbiste du marqueur démocratie et les traits sémantiques traduisent une volonté politique africaine d'aller à la vraie démocratie. Une telle perception est aussi celle de Sankara qui avance que :

« La démocratie est la réponse que chaque peuple essaie consciemment d'apporter aux vicissitudes du moment par l'érection de pratiques et de structures institutionnelles qui donnent le dernier mot aux gens qui parce que ne disposant ni de la richesse ni du savoir voient dans la liberté leur bien le plus précieux. » Ndongo (<http://pambazuka.org/fr>, 24/08/2013)

Par ailleurs, ce positionnement est la leçon de vie politique et morale de Nelson Mandela, c'est sa détermination à lutter contre l'oppression et l'injustice, c'est son refus de renier des principes et des valeurs, c'est son courage des décisions difficiles et des paroles de vérité. Une leçon éminemment contemporaine. Fassin (EHESS de Paris 6/12/2013)

Ces quelques exemples témoignent de l'existence d'une volonté et d'une pratique africaine authentique de la démocratie, celui d'un pouvoir qui met en avant les intérêts des peuples africains qui jouissent de tous leurs droits que lui reconnaît l'idéal démocratique.

- Classe des occurrences du marqueur « du déni de démocratie » et les traits sémantiques correspondants :

Soixante-trois ans après le discours d'indépendance du Congo prononcé par Patrice Lumumba sur de la démocratie en Afrique, nous sommes emmenés à établir une comparaison avec ce texte de l'association des français de l'étranger :

« Au-delà de cette actualité immédiate, deux motifs sont aujourd'hui sources de vive inquiétude pour l'avenir. D'abord, le recul de la démocratie au Sahel : après le Mali, le Burkina Faso et la Guinée Conakry, le Niger est le quatrième pays, en trois ans, à voir son président civil et élu chassé du pouvoir. Ensuite, la progression du sentiment hostile à la France – davantage, semble-t-il, qu'à proprement parler antifrçais – en Afrique est très grave. Elle a de multiples causes, qui tiennent au passé colonial, à certaines de nos interventions militaires, au soutien parfois peu regardant à des responsables politiques locaux pas toujours irréprochables... Il importe de trouver les moyens de rehausser l'image de la France dans cette région, à l'heure où l'Afrique est précisément au cœur d'une bataille sans merci entre grandes puissances qui cherchent à y étendre leur influence. La France a des arguments à faire valoir et des raisons de vouloir œuvrer à l'équilibre de ce continent qui abritera quelque deux milliards d'habitants d'ici à 2050. » (ASFE, 31/08/2023)

Le parallélisme qui y est établi entre le recul de la démocratie et la progression des sentiments hostiles à la France traduit la volonté des peuples africains de vivre dans la liberté et à disposer d'eux-mêmes. Alors, s'opposent-ils à ce qui fait entrave à la poursuite de leur objectif ? La question qui se pose est donc la suivante : est-ce que la politique française en Afrique constitue un obstacle réel à une organisation et une administration démocratique de l'Afrique en vue de son développement ?

Cet extrait ci-dessus fournit la réponse la plus saisissante à cette question en ces termes :

« La progression du sentiment hostile à la France – davantage, semble-t-il, qu’à proprement parler antifrçais – en Afrique est très grave. Elle a de multiples causes, qui tiennent au passé colonial, à certaines de nos interventions militaires, au soutien parfois peu regardant à des responsables politiques locaux pas toujours irréprochables... »

A travers ce texte, chacun peut situer la responsabilité du sabotage de la démocratie authentique en Afrique au profit d’une démocratie à l’africaine qui se traduit par le soutien des forces occidentales à un petit groupes de personnes comme en témoignent ces propos. Il est fait mention d’un petit groupe de personnes dont la qualification morale est propre à un déni des valeurs démocratiques. Les traits sémantiques qui les caractéristiques sont ceux de l’oligarchie : [+humain], [+peu], [+pouvoir].

Ainsi, un petit groupe d’individus opérant avec les traits sémantiques propres à l’oligarchie trouvent une parade en ponctuant leurs discours par les mots et expression « démocratie », « élu démocratiquement ». Il devient donc évident que la récurrence du marqueur « démocratie » dans le discours politique n’est pas un critère suffisant pour attribuer à un régime les traits sémantiques de la démocratie. C’est d’ailleurs ce que souligne Thomas Sankara lorsqu’il dit : *« Camarades ! Tant qu’il y aura l’oppression et l’exploitation, il y aura toujours deux justices et deux démocraties : celle des oppresseurs et celle des opprimés, celle des exploités et celle des exploités. »*

Il est impossible qu’il existe deux démocraties car la démocratique a des traits sémantiques clairement établis. En effet, les oppositions sémantiques suivantes : oppresseurs Vs opprimés ; exploités Vs exploités sont l’expression d’une privation de liberté et d’une privation du droit au développement des peuples africains. Toutes les fois où le trait sémantique se rapportant à l’intérêt de la majorité de la population est ignoré, il y a déni de démocratie.

Il devient évident que la représentation notionnelle de la démocratie est opposée à sa représentation situationnelle qui est décrite à travers les différents extraits textuels successivement étudiés. Alors, il est juste de dire que la démocratie est par principe un facteur de bien-être pour le peuple donc elle est la meilleure approche théorique du développement.

Conclusion

Dans cet article, nous avons mené une réflexion sur le marqueur « démocratie » qui nous a permis de le saisir au double plan de sa représentation notionnelle et situationnelle. A partir d’une analyse sémique, nous avons décrit

les propriétés notionnelles de la démocratie puis en nous inscrivant dans la structuration du domaine notionnel, nous avons construit la zone extérieure du domaine avec les traits sémantiques de la monarchie et de l'oligarchie.

Quant à la représentation situationnelle, elle est déterminée par les paramètres subjectifs et spatio-temporels, ce qui suppose que nous situons nos constructions énonciatives de la démocratie dans un espace-temps donné qui est celui de l'Afrique et nous travaillons sur les constructions énonciatives des sujets énonciateurs qui ont été au cœur du combat pour le meilleur devenir d'une Afrique libre et prospère.

Les valeurs qui fondent le développement telles que la liberté, la justice, l'égalité, la paix, et la sécurité sont caractéristiques de la démocratie. Elles sont les aspirations légitimes des peuples africains et de leurs dirigeants les plus illustrent qui ont prouvé que l'Afrique n'est pas à la recherche d'une demie démocratie désignée sous le nom de démocratie à l'africaine qui est en réalité un déni de démocratie ou plutôt une oligarchie.

Références bibliographiques

- ASFE, Alliance Solidaire des Français de l'étranger, Le recul de la démocratie au Sahel, Publié le jeudi 31 août 2023
- Chuquet, Jean et ali., Glossaire français-anglais de terminologie linguistique Théorie des opérations énonciatives : définitions, terminologie, explications, consulté le 10/12/2023
- CULIOLI, Antoine, Pour une linguistique de l'énonciation : Opération et représentation, Tome 1, Paris : Ophrys. 1990, 2000
- CULIOLI, Antoine, Pour une linguistique de l'énonciation, Tome3, Paris : Ophrys. 1999
- CULIOLI, Antoine, Notes de DEA 1983-1984, Paris. Editées par le Département Recherche Linguistique : Université Paris VII.1985
- CULIOLI Antoine, Variations sur la linguistique, Entretiens avec Frédéric Fau, Librairie Klincksieck, 2002
- De GIOLA, Michelle, Le lexique-grammaire. Introduction à la méthode. In Dans l'amour des mots. Chorale(S) pour Mariagrazia, édité par P. Paissa, F. Rigat et M. -B. Vittoz. Alessandria : Edizioni dell'Orso, pp.299-309, 2915
- Fassin, Didier Professeur à l'Institute for Advanced Study de Princeton et directeur d'études à l'EHESS de Paris) Nelson Mandela, un héros moral et politique, 06 décembre 2013
- Ndongo, Samba Sylla, Repenser la démocratie avec Thomas Sankara, *Publié dans le numéro 300 <http://pambazuka.org/fr> spécial du 24 octobre 2013 consacré à Thomas Sankara.*

Perspective Monde, Outil pédagogique des grandes tendances mondiales depuis 1945, École de politique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke, Québec, Canada, Discours de l'indépendance du Congo, 11 Octobre 2023